

N^{os} 331-332

JUILLET-DÉCEMBRE 2019

REVUE
DE
LINGUISTIQUE ROMANE
PUBLIÉE PAR LA
SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

Razze latine non esistono: esiste *la latinità*

Tome 83



STRASBOURG
2019

EXTRAIT

REVUE DE LINGUISTIQUE ROMANE (RLiR)

Anciens directeurs:

A.-L. TERRACHER, P. GARDETTE, G. TUAILLON, G. STRAKA, G. ROQUES

La RLiR est publiée par la *Société de Linguistique Romane*

DIRECTEUR :

Martin GLESSGEN

Professeur à l'Université de Zurich /
Directeur d'Études à l'EPHE/PSL, Paris

DIRECTEURS ADJOINTS :

André THIBAUT

Professeur à l'Université de Paris - Sorbonne

Paul VIDESOTT

Professeur à l'Université de Bolzano

COMITÉ DE RÉDACTION :

Jean-Pierre CHAMBON, Professeur à l'Université de Paris - Sorbonne

Jean-Paul CHAUVÉAU, Directeur de recherche émérite au CNRS

Gerhard ERNST, Professeur émérite de l'Université de Ratisbonne

Hans GOEBL, Professeur émérite de l'Université de Salzbourg

Sergio LUBELLO, Professeur à l'Université de Salerne

Pierre RÉZEAU, Directeur de recherche honoraire au CNRS

Gilles ROQUES, Ancien directeur de la Revue

Fernando SÁNCHEZ MIRET, Professeur à l'Université de Salamanque

COMITÉ SCIENTIFIQUE :

Stefano ASPERTI, Professeur à l'Université de Rome

Reina BASTARDAS, Professeur à l'Université de Barcelone

Maria COLOMBO, Professeur à l'Université de Paris - Sorbonne

Andreas DUFTER, Professeur à l'Université de Munich

Frédéric DUVAL, Professeur à l'École nationale des chartes

Juhani HÄRMÄ, Professeur émérite de l'Université de Helsinki

Sandor KISS, Professeur émérite de Debrecen

Brenda LACA, Professeur à l'Université de Montevideo

Jutta LANGENBACHER-LIEBGOTT, Professeur émérite de l'Université de Paderborn

Gioia PARADISI, Professeur à l'Université de Rome

La RLiR est publiée régulièrement en deux fascicules (juin et décembre) formant un volume annuel de 640 pages (v. pour sa version électronique <www.eliphi.fr>, ELiPhi numérique). Les communications relatives à la rédaction de la Revue doivent être adressées à M. Martin GLESSGEN, les articles et les comptes rendus en format PDF et DOC: <glessgen@rom.uzh.ch>, les ouvrages pour comptes rendus à l'adresse postale: Universität Zürich, Romanisches Seminar, Zürichbergstr. 8, CH 8032 Zürich.

Les auteurs d'articles et de comptes rendus doivent être membres de la *Société de Linguistique Romane*. Les articles et comptes rendus de la RLiR sont soumis à une procédure d'examen par les pairs conforme aux directives ISSAI 5600 et ISSAI 30 de l'*Organisation Internationale des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques* (<www.intosai.org>; en particulier <<http://www.intosai.org/fr/issai-executive-summaries/detail/article/issai-5600-peer-review-guideline.html>>).

Pour la mise en forme des articles et des comptes rendus, on utilisera les feuilles de style disponibles pour la RLiR (qui peuvent être téléchargées à partir du site internet de la Société: <www.slir.org>, ou requises à l'assistant de rédaction, M. Dumitru KИHAI: <slir@rom.uzh.ch>). Pour les sigles et les abréviations utilisés dans la Revue, voir la liste disponible en ligne: <<http://www.slir.org/revue-linguistique-romane/sigles-et-listes-dabreviations-2/>>.

L'étymologie de *lesbienne* et *lesbin* en français : l'histoire croisée de deux lexies autonomes

1. Introduction

L'étymologie du substantif *lesbienne* "femme homosexuelle" (et de l'adjectif *lesbien*, *ienne* "relatif à l'homosexualité féminine") est généralement considérée dans les dictionnaires comme non problématique. En effet, dans presque tous les cas, les notices nous informent que la lexie actuellement la plus courante pour parler de l'homosexualité féminine dérive d'une lexie – rare et aujourd'hui désuète – renvoyant à l'homosexualité masculine, celle de *lesbin* "bardache, mignon". Cette explication, du féminin par le masculin, répond aux stéréotypes attendus et semble probante, mais elle comporte des raccourcis anachroniques et nécessite une révision en profondeur que nous souhaiterions proposer par la suite.

Commençons par l'inventaire des divers traitements dans les grands dictionnaires français :

- le FEW (5, 261) traite les noms *lesbin* et *lesbienne* sous l'étymon *Lesbos* :
Ablt. Nfr. *lesbin* „bardache“ (ca. 1660, D'Ablancourt, DCom 1752); *lesbienne* „tribade“ (seit Delv 1867). Nach der sittenlosigkeit der insel Lesbos.
- Le TLF, dans la rubrique étymologique s.v. « LESBIEN, -IENNE, adj. et subst. », donne le substantif *lesbin* comme le plus ancien représentant de toute la série renvoyant tant au sens détoponymique qu'au sens relatif à l'homosexualité féminine :
Étymol. et Hist. 1. 1640 subst. masc. *Lesbin* «bardache» (D'ABLANCOURT, *Lucien*, d'apr. LE ROUX, p. 295); 1867 subst. fém. «femme homosexuelle» (DELVAU)
- Les indications étymologiques dans Robert et Larousse suivent le FEW et le TLF. Ainsi nous lisons dans la rubrique étymologique du Grand Larousse (1989), s.v. *lesbienne* :
n. f. (1867, Delvau [*lesbin*, n. m., «mignon», av. 1664, Perrot d'Ablancourt]).
Et dans le Grand Robert (1989) s.v. *lesbien*, *ienne* :
adj. et n. – 1640, *lesbin*, n. m. «mignon» ; de *Lesbos*, patrie de la poétesse Sapho.

- Le DHLF de Robert (2016) élargit exceptionnellement les données du TLF et rend ce supposé rapport formel et sémantique plus explicite s.v. *lesbien*, *ienne*, attribuant ainsi au substantif *lesbien* le sens réservé à *lesbin* :

adj. et n. (surtout féminin) est dérivé (1640, *Lesbin*, n.) de *Lesbos*, nom d'une île de la mer Égée (Mytilène), patrie de la poétesse Sapho, célèbre pour ses mœurs homosexuelles (*saphisme*).

■ *Lesbien*, nom masculin, apparu au sens de « mignon, amant d'un homme », a pris son sens moderne « homosexuelle » comme adjectif féminin (1784) et, vers 1867, comme nom féminin.

- Un dictionnaire spécialisé dans le champ sémantique de l'homosexualité masculine fournit un traitement similaire. Courrouve (1985) explique, s.v. *lesbien* :

Ce mot a été appliqué à l'homosexualité masculine, dans sa variante *lesbin*, par Perrot d'Abancourt, traducteur de Lucien [...].

La polyphonie des dictionnaires conflue donc dans une vision d'ensemble relativement homogène, présentée sous des formes plus ou moins achevées et cohérentes. En creusant la question, nous sommes néanmoins arrivé à la conclusion que l'étymologie de *lesbien*, *-ienne* est intégralement à revoir. Au-delà de l'expression révélatrice (fût-elle inconsciente) du biais par lequel l'(homo)sexualité féminine a souvent été subordonnée à l'(homo)sexualité masculine, ou a simplement été abordée en termes masculins, nous allons soutenir dans cet article que l'histoire de *lesbienne* est pleinement indépendante de celle de *lesbin*. Une ressemblance formelle approximative ainsi qu'un lien sémantique encore plus ténu semblent avoir induit les étymologistes en erreur.

Venons-en aux faits : tout d'abord, *lesbien*, *-ienne* est sans le moindre doute une adaptation française de l'hellénisme latin *LESBIUS*, *-A*, qui est d'abord attestée, sous les formes adjectivales et substantivales, comme simple détonyme renvoyant aux habitant(e)s de l'île de Lesbos. Malgré des datations (très) tardives de *lesbien(ne)* dans la plupart des sources lexicographiques, certaines d'entre elles – notamment le BHVF et le DMF – fournissent des attestations qui démontrent que cette lexie est bien apparue en français dans le sens antique au XV^e et surtout au XVI^e siècles. Quant au sens renvoyant à l'homosexualité féminine, les premières attestations apparaissent dans *Les vies des dames galantes* de Brantôme, rédigé à partir de 1584 et avant sa mort en 1614, puis publié en 1665-66 (Bonnet 1981, 36-37, 45-49). Toutefois, l'aboutissement à un emploi clairement et communément antonomastique de

lesbienne est une question complexe qui doit être abordée dans un traitement à part entière¹.

Quant à *lesbin* en revanche, la documentation textuelle et lexicographique indique qu'il s'agit d'un italianisme emprunté au début du XVII^e siècle, sans association directe avec les habitantes de l'île de Lesbos. Le mot est d'abord attesté en tant que nom propre, *Lesbin* ou *Lesbino*, mais un processus d'antonomase le conduira à *lesbin(o)*, substantif rare désignant le partenaire passif d'une relation homosexuelle masculine, à peu près équivalent à *bardache* ou *mignon*. En parallèle, le nom propre *Lesbin* continuera d'exister, dans la lignée de l'italien, appliqué à un personnage type surtout dans des pièces de théâtre – comparable à l'un des *tipi fissi* si caractéristiques de la *commedia dell'arte* et imité en France dans la comédie italienne. Certains de ces exemples montrent que ce type de personnage connaissait une connotation très positive, ce qui est significatif car une prise en compte de celle-ci pourrait aider à expliquer le cheminement de sens de l'appellatif *lesbin(o)* en français, indépendamment de tout rapport avec l'homosexualité féminine.

2. Le personnage de Lesbin chez Tasso et en traduction

Le texte le plus important pour *lesbin* est la *Gerusalemme liberata* de Torquato Tasso, connu aussi sous le titre *Il Goffredo*, publié en 1581². L'ouvrage, qui a connu un grand succès non seulement en Italie, mais aussi dans ses traductions en Europe, introduit le personnage de Lesbin, page très cher au cœur de Soliman et tué sur le champ de bataille. Voici la première occurrence :

Soliman, che di là non molto lunge
 Da Goffredo in battaglia è tratenuto,
 Lascia la zuffa, e'l destrier volve, e punge
 Tosto che'l rischio hà del Garzon veduto,
 E i chiusi passi apre col ferro, e giunge
 À la vendetta sì, non à l'aiuto,
 Perche vede (Ahi dolor) giacerne ucciso
 Il suo Lesbin, quasi bel fior succiso³.

Ici, l'antéposition d'un déterminant possessif lui donne une connotation affective mais pourrait peut-être aussi faciliter son interprétation comme nom

¹ Nous avons récemment traité cette question dans notre thèse de doctorat (Lo Vecchio 2019a [ms.]) et dans notre communication à Copenhague (Lo Vecchio 2019b).

² Plusieurs éditions ont été publiées en 1581. Une édition incomplète apparaît en 1580 (Venise, Cavalcalupo/Malaspina), apparemment à l'insu de l'auteur, et dont le texte diffère sensiblement des éditions ultérieures.

³ Torquato Tasso, *Gierusalemme liberata. Poema heroico*, Ferrara, Francesco de' Rossi, 1581, 117.

commun. Dans la deuxième occurrence, le prénom réapparaît quand un personnage du nom de Vafrin appelle son père « Lesbini » :

Me sù la spiaggia di Biserta aprica
Lesbini produße, e mi nomò Almanzorre⁴.

Comme le lien entre ce Lesbini et le premier, tué auparavant, n'est pas clair, notre discussion se concentre uniquement sur celui qui a été évoqué dans la première scène (chant 9), sans se prononcer sur le rapport avec le deuxième.

Dans certaines éditions, une table des matières est ajoutée au texte. Cela est important, car c'est ici qu'est introduit Lesbini sous une forme différente, *Lesbino*, dont la fin est réinterprétée comme si elle comportait un suffixe appréciatif :

Fugge dalla prigione, & combattendo contro gli Arabi uccide Algazele, Agricalte, Muleasse, Ariadeno, & Lesbino paggio di Solimano⁵.

Bien que la scène de la mort de Lesbini soit courte et que Lesbini ne soit nommé qu'une seule fois dans le chant 9, il semble qu'elle soit cruciale pour le récit car elle est commentée dans plusieurs sources. Un auteur du XX^e siècle, par exemple, voit la scène de la mort de Lesbini comme le ressort de tout l'œuvre poétique du Tasso : « un valido coefficiente di approssimazione al segreto della poesia del Tasso » (Getto 1951, 396).

Le texte du Tasso fait de nombreuses références aux auteurs romains classiques, Catulle, Ovide ou Virgile, ainsi qu'à d'autres auteurs italiens avant lui, comme Petrarca ou Ariosto. Si le nom de *Lesbini* a une valeur symbolique ou significative, celle-ci est vraisemblablement très allusive et nuancée. On ferait mieux de chercher dans l'intertextualité du poète au lieu d'y voir un lien avec les pratiques supposées homosexuelles des habitantes de Lesbos, ce qui est difficilement justifié par le contexte historique : bien que l'association de l'île de Lesbos aux pratiques homosexuelles ne soit pas inconnue au XVI^e siècle, ce toponyme évoquait bien d'autres choses, y compris la simple ardeur en amour, mais aussi la débauche hétérosexuelle (notamment le supposé penchant des lesbiennes pour la fellation).

Les éléments qui ressortent principalement de la description de Lesbini sont la beauté du jeune éphèbe, puis sa mort prématurée, comme une fleur coupée. L'image de la fleur coupée représente un trope littéraire souvent exploité dans la littérature italienne et romaine, et plus particulièrement chez

⁴ *Ibid.*, p. 234. Dans certaines éditions, ces strophes sont numérotées : chant 9, n^o. 85 ; chant 19, n^o. 81.

⁵ Torquato Tasso, *Il Goffredo*, Venise, Perchacino, 1581, table des matières.

certaines des auteurs qui ont influencé Tasso – justement Catulle, Ovide, Virgile, Petrarca et d'autres (Ferroni 1999). Chez Catulle, cette image est exploitée dans *Carmina* (XI) à propos de son amour pour sa maîtresse, justement nommée *Lesbia*⁶. Pourrait-il s'agir d'une référence à l'amante de Catulle ? Nous croyons que cela est une hypothèse prometteuse, que d'autres auteurs ont peut-être déjà envisagée. Or, la question se pose de savoir quel lien Catulle voyait entre le nom de sa maîtresse et celui de l'île de Lesbos ; cela nous éloigne du sujet, mais permet d'illustrer la possibilité d'un lien direct entre le toponyme et *Lesbin* sans que soit impliqué un quelconque rapport avec l'homosexualité – au contraire, cette hypothèse est compatible avec une autre vision des lesbiennes alors répandue, les voyant, à l'instar de Sapho, comme connotant l'ardeur en amour.

Deux traductions françaises ont vu le jour en 1595, en vers et en prose, qui furent la voie d'entrée de *Lesbin* en français – mais il faut souligner que la forme y sert de simple nom propre, d'anthroponyme désignant le page. Le processus d'antonomase n'a pas encore commencé. La version en prose contient une coquille dans le premier extrait (chant 9), le plus important, où l'on peut lire « Lerbin » pour *Lesbin*, faute qui n'est pas corrigée dans l'errata ; dans le deuxième passage (chant 19), le nom est rendu correctement⁷. Voyons donc la version en vers de la même année :

Solyman qui felon contre le Roy chaille
 Assez prez de ce lieu delaisse la bataille,
 Il tourne son detrier, le pique auſi soudain
 Qu'il vit son Page occis de ce coup inhumain.
 Le fer luy fait la voye à la prompte vengeance,
 Il joint ce fort meurtrier, et non pour la defence :
 Car il voit, ô douleur ! sur la terre couché
 Lesbin, comme une fleur que la faux a fauché⁸.

Dans la table des matières de cette édition, *Lesbino* n'est pas rendu, mais on y relève une périphrase peut-être révélatrice pour le processus d'antonomase car elle qualifie *Lesbin* de « page aimé » :

Lesbin page aimé de Solyman tué par Argillan⁹.

⁶ Ferroni (1999, 273). Pour un commentaire similaire fait au XVII^e siècle, voir l'édition critique de Ferdinando Gonzaga, *Il Goffredo, overo La Gierusalemme liberata, del Tasso, col commento del beni*, Padova, Bolzetta, 1616, 1108.

⁷ B.D.V.B. [Blaise de Vigenère] (trad.), *La Hiérusalem du Sr. Torquato Tasso rendue Françoisise*, Paris, Angelier, 1595, 134, 270.

⁸ Jean Du Vignau (trad.), *La Délivrance de Hiérusalem, mise en vers françois, de l'italien de Torquato Tasso*, Paris, Gilles, 1595, f. 116v.

⁹ *Ibid.*, table des matières.

3. *Lesbin* chez d'autres auteurs italiens du XVII^e siècle

Après la *Gerusalemme liberata* du Tasso, *Lesbin* apparaît notamment chez les auteurs italiens Isabella Andreini (1601), Angelo Grillo (1616), Giambattista Marino (1620), Antonio Bruni (1627) ou Claudio Achillini (1632), mais nous ne connaissons pas de traductions en français qui auraient suivi de près la publication de ces ouvrages.

Dans la poésie d'Andreini (1601), *Lesbin* apparaît dans le contexte d'un autre personnage pathétique récurrent, la femme Nisida, dont la mort est décrite ailleurs dans l'ouvrage :

Vide Lesbin Nisida sua fugace
Armar di strali un die
La delicata mano;
E disse alhor, perche non trovin pace
Amor le angosce mie¹⁰.

Dans les lettres de Grillo publiées en 1616, le suffixe appréciatif *-ino* s'ajoute à *Lesbin*, par réinterprétation de sa finale. Le deuxième exemple ici apparaît dans une discussion portant sur Tasso :

Al fine è giunto Lesbino. pegno d'amore, & dono di fede; perche da fede donato, da fede ricevuto, & da amore autentificato. sarà mia guardia [...] però quando V.S. mi offerse il nostro Lesbino, mi dimostrarai così restio ad accetarlo

& l'amo senza ostentatione, & senza pompa, perche l'amo di vero' amore. Lesbino, ch'è tutto fede, nè può far fede¹¹.

Chez Bruni (1627), un poème écrit du point de vue de Soliman évoque l'adulation pour *Lesbin* à plusieurs reprises, avec l'emploi encore du suffixe appréciatif et du possessif. Les formes *Lesbino* et *Lesbin* alternent même dans une seule ligne. Quelques exemples :

Il tuo Lesbino, il mio Lesbin, che solo
Fù di Marte, e d'Amor pregio sovrano,
Langue freddo cadavere nel suolo. [...]
Il sangue, il sangue di Lesbin t'invita
A vendar nel popolo ladrone
Con la morte d'un Campo una sol vita. [...]
Che non fè, che non disse il gran Lesbino¹²?

¹⁰ Isabella Andreini, «Mad. XXIII», *Rime*, Milan, Bordone/Locarni, 1601, 60.

¹¹ *Delle lettere del Reverend Padre Abbate D. Angelo Grillo*, vol. 3, éd. P. Petracci, Venise, Deuchino, 1616, 52, 310.

¹² Antonio Bruni, «Solimano al Rè d'Egitto», *Epistole heroiche, poesie. Libri due*, Rome, Facciotti, 1627, 180, 184; v. aussi pp. 171, 186.

Dans une préface à ce poème, Bruni explicite l'« *allegoria* » de la scène de la mort de Lesbin, ce qui donne une indication de l'importance accordée à cet épisode par les écrivains postérieurs à Tasso :

La morte di Lesbino seguita nella sua prima giovinezza ci dà ad intendere la caducità della nostra vita tanto più lubrica, e soggetta alla morte, quanto della morte è l'ora più instabile, & incerta; E'l dolore, che ne mostra Solimano ci divisa quanto si debba amare, e stimare il merito della virtù, anche in altrui¹³.

Un poème d'Achillini, de 1632, évoque l'ardeur pour Lesbin dans une comparaison avec l'odeur d'une fleur, jouant sans doute sur l'image « quasi bel fior succiso » du Tasso. Il modalise *Lesbin* avec le possessif :

Col fior de' fiori in mano
 Il mio Lesbin rimiro
 Al fior respiro, e'l Pastorel sospiro.
 Il fior sospira odori,
 Lesbin respira ardori.
 L'odor de l'uno odoro,
 L'ardor de l'altro adoro.
 Et odorando, & adorando i sento
 Da l'odor, da l'ardor gioia, e tormento¹⁴.

Même si Achillini n'a pas été traduit tout de suite en français, son texte avait apparemment marqué les esprits, car ce vers a été commenté dans plusieurs histoires littéraires au XIX^e siècle comme exemplaire des *conceitti* extravagants de l'époque¹⁵.

Un dernier exemple représente bien un cas d'antonomase en italien, mais il s'agit d'une attestation isolée (ou plus précisément de deux, mais dans le même texte) et non d'un cas de lexicalisation. Dans un recueil de poèmes sous le titre « *Ritratti di diversi Signori, & Letterati amici dell'Auttoire* » de 1620, Marino consacre un poème à « *Lesbino* » :

Se pinger brami Amor col tuo colore,
 Pingi Lesbin Pittore.
 L'un'al'altro somiglia
 Di gratia, e di beltate,
 L'un', e l'altro hà di lor stellanti ciglia,

¹³ *Ibid.*, p. 175.

¹⁴ Claudio Achillini, *Poesie*, Bologne, Ferroni, 1632, 204.

¹⁵ J. Simonde de Sismonde, *De la littérature du Midi de l'Europe*, 3^e éd., t. 2, Paris, Treuttel/Würtz, 1829, 268; César Cantu, *Histoire universelle*, t. 6, trad. E. Aroux et P. Léopardi, Paris, Didot, 1855, 640-641; Ferdinand Loise, *De l'influence de la civilisation sur la poésie, ou Histoire de la poésie mise en rapport avec la civilisation*, Bruxelles, Hayez, 1862, 351.

Ambo han guancia vermiglia, e chiome avrate,
 Pari in ambo è l'etate.
 Da le faci à Lesbin, gli occhi ad Amore,
 Nel tuo dipinto lino
 Sarà Lesbino Amore, Amor Lesbino¹⁶.

Le texte évoque une représentation physique d'un amour et d'une beauté purs, mais il n'y a pas de motif explicitement homosexuel ou même sexuel. *Lesbino* sert d'épithète à *amore*, anté- et postposé, mais l'emploi est clairement métaphorique ; les majuscules sont maintenues.

À travers tous ces exemples du Tasso, d'Andreini, Grillo, Bruni, Achillini et Marino, nous pouvons voir que l'italien *Lesbin*, ainsi que sa traduction en français *Lesbin*, fonctionnent le plus souvent comme anthroponymes, toujours écrits avec une majuscule ; mais les modalisations appréciatives sur le plan morphologique ou syntaxique pourraient avoir encouragé l'évolution vers une interprétation antonomastique. C'est cette interprétation qui semble être privilégiée dans le processus d'emprunt en français. Il est impossible de dire si la signification du français *lesbin* est surtout basée sur les diverses traductions françaises du Tasso ou bien si elle reflète également des liens intertextuels avec les autres auteurs exposés ci-dessus. Quoi qu'il en soit, il semble que le français *lesbin* représente une nette rupture avec l'italien, car le mot – en tant qu'appellatif – est d'abord attesté avec une signification clairement relative à l'homosexualité masculine. On pourrait dire, bravant l'anachronisme, que les lecteurs français du Tasso en ont fait une lecture *queer* avant l'heure – type de lecture qui, d'ailleurs, ne manque pas autour de cet auteur.

4. Vers l'antonomase en français

La première attestation du nom commun *lesbin* en français ne se trouve pas dans un texte littéraire, mais bien dans l'édition de 1640 du dictionnaire bilingue d'Oudin, où il aborde l'origine italienne en disant qu'il s'agit d'un emprunt « corrompu » de cette langue :

Lesbin, mot corrompu de l'Italien, bardache, *lesbino*.

La documentation textuelle italienne ne semble pas justifier cette position, et ce pour deux raisons. D'abord, la forme de base tassienne est bien *Lesbin* et non *lesbino* : il n'y a donc pas de « corruption » de l'italien. Mais aussi, on l'a vu, les attestations italiennes ne renvoient pas au partenaire passif dans un accouplement sexuel entre hommes. L'intérêt de son commentaire métalini-

¹⁶ Giambattista Marino, *La Galeria del Cavalier. Distinta in pitture, & sculpture*, Milan, Bidelli, 1620, 237.

guistique est qu'il révèle que le mot était perçu comme un italianisme. Il est supprimé de l'édition de 1881, et n'a jamais été traité dans les parties italien-français des diverses éditions d'Oudin; toutefois, d'autres lexicographes lui assureront une certaine postérité.

Le premier exemple textuel de *lesbin* comme déonomastique se trouve justement dans un contexte italien, dans *La Rome ridicule* de 1643:

Quand à des lesbins miserables,
 Nous n'en découvrirons que trop;
 Ces maraux vont le grand galop
 A l'Hospital des Incurables;
 C'est du gibier à ladres verts,
 On les voit marcher entr'ouverts,
 Sans qu'en rien leur jeu se palie;
 O creve-cœur! ô marisson!
 Priape greffe en Italie
 Moins en fente qu'en escusson¹⁷.

La deuxième attestation, fournie par plusieurs dictionnaires, date de 1654 dans la traduction des *Dialogues* de Lucien par Perrot D'Ablancourt. Le texte suivant se trouve dans une longue discussion d'une relation homosexuelle entre hommes:

Et que dis-tu quand on t'appelle Lesbin? N'entens-tu pas aussi ce mot, & crois-tu que ce soit pour te louer? ou si tu l'entens mieux, parce que la chose t'est plus familière. Tes vices sont connus maintenant, jusques aux femmes. Car depuis peu, comme tu en faisais rechercher une à Cyzique; Je ne veux point, dit-elle, d'un homme qui en a besoin d'un autre¹⁸.

Or, l'original grec emploie les verbes *lesbiazein* et *phoinikizein* en référence à différentes pratiques de sexe oral; la traduction est donc manifestement une adaptation libre (Hennig 2014, 309; Vidos 1965, 148). Vidos, notant que *lesbin* «n'existe pas en italien» et que le traducteur est bien connu pour son «inexactitude», soutient que le mot est probablement une création de D'Ablancourt qui, «ne pouvant traduire le verbe grec *λεσβιάζειν*, a fait de *Lesbos*, sur le modèle de *limousin*, *poitevin*, *flandrin*, *alpin* [...], le dérivé *lesbin*» (1965, 147-148). Son raisonnement n'est pas mauvais, mais les précisions que nous avons apportées démontrent qu'il repose sur des données textuelles très lacunaires.

¹⁷ Saint-Amant, *La Rome ridicule. Caprice*, s.l., s.n., 1643, n°. LXXV, p. 40. Cf. aussi Courouve (2013, 297), Hennig (2014, 309).

¹⁸ Perrot D'Ablancourt (trad.), *Lucien de la traduction*, partie 2, Paris, Courbé, 1654, «L'Apophrade, ou Le mauvais grammairien», 320-321.

Une attestation très ultérieure, de 1853, démontre que le sens du français va encore évoluer, le mot ayant même pénétré dans l'argot populaire de la prostitution :

Les amants, les compagnons, les souteneurs de ces femmes perdues, tous ces honteux parasites de la Prostitution étaient toujours flétris du nom générique de *maquereaux*, mais ils avaient pris eux-mêmes d'autres surnoms qui sonnaient mieux à leurs propres oreilles. Ils s'appelaient et on les appelait quelquefois : [...] *lesbins* et *lapins*, etc¹⁹.

Le français *lesbin* n'est en effet pas bien attesté en tant que nom commun ; mais plusieurs formes apparentées et agissant comme noms propres, elles aussi imitant l'italien, représentent une sorte de retour aux sources. *Lesbin*, ainsi que *Lesbino* et les variantes féminines *Lesbine* ou *Lesbina*, fonctionnent souvent comme noms propres de personnages. Dans ce contexte, l'association à l'homosexualité masculine n'est pas explicite, et est peut-être même inexistante. Par exemple, dans ce poème de 1785, un personnage appelé Lesbin est décrit comme « Enfant d'Italie » et « favori », mais le contexte n'est pas homosexuel.

Un Chantre aimable, un Enfant d'Italie,
Jadis, du Roi, le digne favori,
Lesbin se joint, pour ce projet chéri,
Avec Agnès, fille tendre & jolie²⁰.

Ce cas de figure s'observe le plus souvent dans des pièces de théâtre du XVIII^e siècle, surtout des adaptations ou des imitations du théâtre italien, et plus particulièrement des pièces de Carlo Goldoni.

Il est difficile pour nous d'appréhender l'éventuel rapport avec l'appellatif *lesbin*, mais une lecture exhaustive de ces sources littéraires pourrait mieux dépeindre ce personnage type pour déterminer justement s'il existe des liens sémantiques avec *lesbin* "bardache" – ou même avec le personnage de Lesbin chez Tasso. De toute façon, comme il s'agit de noms propres appliqués à des personnages, il serait inexact de parler ici d'emprunts lexicaux. Mais ces formes ne font que renforcer, d'une part, l'hypothèse d'une origine italienne du français *lesbin* et, d'autre part, son indépendance totale par rapport au substantif *lesbienne* ou à l'adjectif *lesbien*.

¹⁹ Pierre Dufour, *Histoire de la prostitution chez tous les peuples du monde*, t. 5, Paris, Seré, 1853, 102.

²⁰ M. Le Suire, « Le roi et la chanson », in : D'Aquin de Château-Lyon, *Almanach littéraire, ou Étrennes d'Apollon*, Paris, Chez tous les librairies, 1785, 93 ; v. aussi pp. 94, 97.

Revenons maintenant au traitement lexicographique, car c'est dans les dictionnaires que le mot aura survécu le plus durablement. À la suite d'Oudin, *lesbin* a été repris par plusieurs autres ouvrages; d'abord par Duez (1659), qui a sûrement copié l'entrée du dictionnaire d'Oudin. Puis le mot est recensé dans toutes les éditions du dictionnaire de Le Roux (1718 cité ici; 1735, 1786), qui fournit l'exemple de la traduction de Lucien par D'Ablancourt :

LESBIN. Dit autant que bardache. Voyez *Bardache. Ablan. Luci. Dial. P.2.* Et que dis tu quand on t'appelle Lesbin ?

Le dictionnaire de Le Roux est la source du FEW et du TLF, qui ne semblent pas avoir vérifié l'original. Le FEW cite « ca. 1660, D'Ablancourt, DCom 1752 », alors que la datation de cette traduction est bien de 1654; de plus, le mot apparaît dans la première édition de Le Roux, en 1718, alors que le FEW cite une réimpression de 1752. Le TLF quant à lui cite « D'ABLANCOURT, *Lucien*, d'apr. LE ROUX » mais donne en fait 1640 comme datation, ce qui correspond à Oudin – sans que cette source soit explicitement mentionnée.

On peut citer plusieurs autres dictionnaires, mono- et bilingues, qui traitent *lesbin* (ou sa variante *lespin*) comme mot-vedette (cf. Kritzinger 1743; Roux 1767; Lacombe 1768; Roquefort 1808; France 1907). Il est également recensé dans un glossaire de mots attribués à Rabelais, à côté d'une forme féminine *lesbine*; toutefois, Rabelais étant mort en 1553, une trentaine d'années avant que le nom ait été inventé par Tasso, il s'agit très vraisemblablement d'une simple glose d'un éditeur ultérieur (L'Aulnaye 1820, 246; cf. aussi L'Aulnaye 1823, VIII).

Très peu de sources lexicographiques italiennes ont traité ce mot. Le *Deonomasticon Italicum* de Schweickard (1997-2013) constitue une exception notable, mais il traite lui aussi *lesbino* à l'entrée du toponyme *Lesbo*. En référence aux cas isolés de Marino de 1620 que nous avons cités plus haut, ce dictionnaire glose *amor lesbinolesbino amore* comme « amore fra donne, omosessualità femminile », alors que le contexte ne porte pas du tout sur l'homosexualité féminine.

En raison du traitement sanctionné par les grands dictionnaires, il n'est pas rare de lire des affirmations très douteuses sur ce lexique dans des recueils de vocabulaire spécialisés. Guiraud (1978, 414) note, par exemple, que *lesbin* est formé « [d]'après *lesbienne*, bien qu'il soit antérieurement attesté ». Une encyclopédie gay récente observe: « il faut noter cependant qu'historiquement *lesbien* a d'abord été un nom masculin pour désigner un mignon, amant d'un homme. Ce n'est qu'après que le terme *lesbienne* [...] a été utilisé pour désigner des femmes » (Van Raemdonck 2003, 426). Le DEI de Battisti et

Alessio (1975) donne, dans une simple comparaison s.v. *lesbico*, la datation de 1660 pour le français *lesbin*, suivant évidemment le FEW; puis, pour ne citer qu'un dernier exemple, Milletti (1996) reprend cette citation de *lesbin* de 1660 comme se rapportant à la série *lesbica* en italien.

En revanche, en raison de la similitude des traitements lexicographiques, et en vue de l'évidente rareté du mot, Vidos l'a considéré parmi ses « curiosités lexicologiques »: mots qui n'ont jamais vraiment existé en langue, mais qui doivent leur existence principalement aux erreurs et copiages des dictionnaires (1965, 361-362). Ici, il soutient que le mot n'avait été rien d'autre qu'une création de traducteur dont la lexicographie a exagéré l'importance. Nous avons vu à partir de la riche documentation textuelle qu'il a bel et bien existé, aussi curieux soit-il; il ne serait donc pas exact de dire que *lesbin* est un artefact dictionnaire, un mot-fantôme. Ce qui semble en revanche bien probable est que ce lexème a reçu un traitement fortement disproportionné (et, qui plus est, fautif) dans les dictionnaires – en plus d'être présenté à tort comme l'étymon de *lesbienne*.

5. Conclusion

Lesbienne, adaptation française d'un hellénisme latin, a connu sa propre histoire – en continuité, dès sa création au XVI^e siècle jusqu'à nos jours, avec une fonction détoponymique; la spécialisation sémantique vers la signification relative à l'homosexualité résulte d'un processus de conceptualisation qui a établi une association métonymique entre les habitantes de Lesbos et l'homosexualité féminine. *Lesbin*, quant à lui, n'a jamais eu de fonction détoponymique. Son apparition est postérieure aux premières attestations du gentilé *lesbien*, *-ienne* et ses attestations ne coïncident pas avec les développements importants qu'a connus le processus d'antonomase pour *lesbienne*. Il a, en fait, subi un processus d'antonomase à lui seul, sans aucun rapport avec l'évolution sémantique de *lesbienne*. Il s'agit en outre d'un mot rare, restreint essentiellement à des contextes qui ne démontrent pas de lien pertinent avec les habitant(e)s de Lesbos ni avec les femmes homosexuelles. Pour nous, donc, *lesbin* est un emprunt lexématique à l'italien du XVII^e siècle, ayant connu une évolution sémantique ultérieure et indépendante en français, et qui, nonobstant un éventuel étymon lointain partagé (cela resterait à établir), ne saurait être considéré comme faisant partie de la même famille de mots que *lesbienne*.

6. Bibliographie

- Battisti, Carlo / Alessio, Giovanni, 1975. *Dizionario etimologico italiano*, 5 vol., Florence, G. Barbèra.
- BHVF = ATILF, *Base Historique du Vocabulaire Français*, numérisation de Quemada, Bernard / Rézeau, Pierre (ed.), 1970-1998. *Datations et Documents Lexicographiques*, 2^e série, 48 vol., <<http://atilf.atilf.fr/jykervei/ddl.htm>>.
- Bonnet, Marie-Jo, 1981. *Un choix sans équivoque*, Paris, Denoël.
- Courouve, Claude, 1985. *Vocabulaire de l'homosexualité masculine*, Paris, Payot.
- Courouve, A. Claude, 2013. *Dictionnaire français de l'homosexualité masculine*, s.l., in: *Libro Veritas* (coll. Sciences humaines), version PDF.
- Duez, Nathanael, 1659. *Dictionnaire italien & français*, Leyde, Jean Elsevier.
- Ferroni, Giulio, 1999. «I fiori di Leopardi, o La forza della fragilità», *La rassegna della letteratura italiana* 103/1, 262-273.
- France, Hector, 1907. *Dictionnaire de la langue verte*, Paris, Librairie du progrès.
- Getto, Giovanni, 1951. *Interpretazione del Tasso*, Naples, Edizioni scientifiche italiane.
- Grand Larousse = Guilbert, Louis / Lagane, René / Niobey, Georges (ed.), 1989. *Grand Larousse de la langue française*, 7 vol., Paris, Larousse.
- Grand Robert = Rey, Alain (ed.), 1989. *Le Grand Robert de la langue française [Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française]* de Paul Robert, 2^e éd., 9 vol., Paris, Le Robert.
- Guiraud, Pierre, 1978. *Dictionnaire historique, stylistique, rhétorique, étymologique de la littérature érotique*, Paris, Payot.
- Hennig, Jean-Luc, 2014. *Espadons, mignons et autres monstres*, Paris, Cherche Midi.
- Kritzinger, Christian Wilhelm, 1743. *Nouveau dictionnaire des proverbes français-allemand, oder Neues französisch-deutsches Sprich-Wörter-Buch*, Leipzig/Bautzen, Richter.
- L'Aulnaye, François-Henri-Stanislas de, 1820. *Œuvres de Rabelais*, t. 3, Paris, Th. Desoer.
- L'Aulnaye, François-Henri-Stanislas de, 1823. *Œuvres de Rabelais*, t.3, Paris, Janet.
- Lacombe, François, 1768. *Dictionnaire de la langue romane, ou du vieux langage français*, Paris, Saillant/Desaint/Durand/Panckoucke.
- Le Roux, Philibert Joseph, 1718. *Dictionnaire comique, satyrique, critique, burlesque, libre et proverbial*, Amsterdam, Michel Charles Le Cène.
- Lo Vecchio, Nicholas, 2019a [ms.]. *L'emprunt linguistique dans le lexique des homosexualités. Étude historique et comparative des internationalismes en français, italien, espagnol, anglais et allemand*, thèse de doctorat, Sorbonne Université.
- Lo Vecchio, Nicholas, 2019b. «L'emprunt linguistique dans le lexique international de l'homosexualité. Aspects historiques et comparatifs», communication dans le cadre du *XXIX^e Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes (1-6 juillet 2019, Copenhague)*. Section 5: *Lexicologie*.
- Millett, Nerina, 1996. «Tribadi & socie: la sessualità femminile non conforme nei termini e nelle definizioni», *Rivista di scienze sessuologiche* 9/1-2, 19-36.

- Oudin, Antoine, 1640. *Recherches italiennes et françoises*, Paris, Antoine de Sommaville.
- Oudin, Antoine, 1681. *Dictionnaire italien et françois*, nouv. éd par Ferretti, Laurens/Veneroni, Sr., t. 1, Paris, Estienne Loyson. [*Note erratum supra*, p. 451]
- Roquefort, Jean-Baptiste-Bonaventure, 1808. *Glossaire de la langue romane*, 2 vol., Paris, B. Warée.
- Roux, François, 1767. *Nouveau dictionnaire françois et allemand, allemand et françois*, nouv. éd., Halle, Maison des orphelins.
- Schweickard, Wolfgang (ed.), 1997-2013. *Deonomasticon Italicum*, 4 vol., Tübingen/Berlin, Niemeyer/De Gruyter.
- Van Raemdonck, Dan, 2003. «Vocabulaire», in: Tin, Louis-Georges (ed.), *Dictionnaire de l'homophobie*, Paris, Presses universitaires de France, 424-428.
- Vidos, B. E., 1965. *Prestito, espansione e migrazione dei termini tecnici nelle lingue romanze e non romanze*, Florence, Leo S. Olschki.